# Mariages de convenance, utilisation de fonds européens, un ex-maire calabrais, figure de l'accueil des migrants, condamné à plus de 13 ans de prison en première instance

30/09/2021 à 19h18




**L'ancien maire de Riace en Calabre (sud), Domenico Lucano – un temps une figure emblématique de l'accueil et de l'intégration des migrants en Italie – a été condamné jeudi à plus de 13 ans de prison en première instance. Proche de la gauche, Domenico Lucano, qui accueillait depuis les années 2000 des migrants dans son village dépeuplé en Calabre (sud), dans le but de relancer le développement et les emplois, avait été arrêté à l'automne 2018 et placé en résidence surveillée.**

Le détail de la condamnation de jeudi annoncée par le tribunal de Locri devant la presse n'a pas encore été publié. Mais M. Lucano était accusé notamment d'avoir organisé des mariages de convenance afin d'aider des femmes déboutées du droit d'asile à rester en Italie. Il lui était aussi reproché de s'être

passé d’appel d’offres pour attribuer la gestion des ordures de son village de 1.800 habitants à des coopératives liées aux migrants. La commune de Riace avait été financée pendant des années par des fonds européens et italiens. Selon les médias italiens, Domenico Lucano a été condamné à restituer 500.000 euros de financements européens.

Le procureur avait demandé près de 8 ans de prison pour l’ex-édile, qui s’est déclaré abasourdi par sa condamnation bien plus sévère annoncée jeudi. «Je m’attendais à être acquitté. Je serai à jamais marqué par des actes que je n’ai pas commis», a-t-il réagi. Ses avocats ont annoncé qu’ils feront appel de ce jugement en première instance, en soulignant que l’ex-maire n’a tiré aucun avantage pécuniaire dans cette affaire. Distingué en 2010 comme troisième «meilleur maire du monde», cité parmi les 100 personnalités les plus influentes par le magazine Fortune en 2016, Lucano avait inspiré un docu-fiction de Wim Wenders et un téléfilm.

Figaro